

REVUE DE PRESSE

MARS 2025



Collecte & tri • Transition écologique • Recyclage & traitement

SOMMAIRE

Collecte & tri

- P 4 **Peut-on brûler des déchets verts (végétaux) dans son jardin (feuilles, branches, ...)?**
Service-public.fr

Transition écologique

- P 6 **« Le cycle de vie de l'IA dégrade considérablement la qualité de l'air et menace notre santé »**
Usbek & Rica

- P 7 **Contre le gaspillage alimentaire à la cantine, Ce village breton a trouvé une solution brillante**
Positiv

- P 8 **Pourquoi l'écologie perd toujours ?**
L'ADN

- P 9 **Contenants cosmétiques : le réemploi sur les starting blocks**
ADEME

- P 10 **Les ménages gaspillent plus de 150 € de nourriture par an**
Le Parisien

Recyclage & traitement

- P 12 **3 métiers au coeur des transformations du packaging**
Usbek & Rica

- P 13 **La taxe sur les emballages qui inquiète les artisans**
Le Parisien

- P 14 **Opérateurs de tri en difficulté : Refashion débloque 6 millions d'euros**
L'Info Durable



Collecte & tri



Peut-on brûler des déchets verts (végétaux) dans son jardin (feuilles, branches, ...) ?

Vérfié le 26 février 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Non, il est interdit de brûler des déchets verts chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

[Tout déplier](#)

- [Que sont les déchets verts ?](#) ✓
- [Que faire des déchets verts ?](#) ✓
- [Que faire en cas de non-respect de l'interdiction de brûler des déchets verts ?](#) ✓
- [Quelles sanctions en cas de non-respect de l'interdiction de brûler des déchets verts ?](#) ✓

[Lire la suite de l'article](#)

Transition écologique





Entretien avec le professeur d'ingénierie électrique et informatique Shaolei Ren, auteur d'une étude inédite sur les conséquences sanitaires du déploiement de l'intelligence artificielle.



Emilie Echaroux
- 8 Janvier 2025

C'est un fait désormais bien établi : l'intelligence artificielle est très gourmande en énergie. Le traitement d'une requête ChatGPT consomme près de dix fois plus d'électricité qu'une recherche Google, d'après les calculs de la banque d'investissement Goldman Sachs. Si le boom des IA génératives poursuit sa trajectoire, la demande en électricité des data centers – dont elles dépendent pour faire tourner leurs algorithmes – devrait même augmenter de 160 % d'ici à 2030.

Problème : les centres de données, dont l'alimentation en électricité repose principalement sur les énergies fossiles, sont particulièrement polluants et menacent directement la santé humaine. Et pour cause : une fois brûlés, les combustibles fossiles libèrent du dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre, dont des particules fines – appelées PM2,5 – qui contribuent au développement de maladies cardiovasculaires, respiratoires ou encore de cancers.

Lire la suite de l'article



Contre le gaspillage alimentaire à la cantine, Ce village breton a trouvé une solution brillante

Une commune bretonne révolutionne la lutte contre le gaspillage alimentaire grâce à une initiative simple et solidaire. Découvrez leur secret !

Dans le village de Languédias, niché au cœur des Côtes-d'Armor, une initiative originale fait parler d'elle. Depuis la rentrée de septembre 2024, les restes des repas de la cantine scolaire sont proposés aux habitants pour seulement un euro. Ce projet innovant, voté à l'unanimité par le conseil municipal, s'inscrit dans une démarche écologique et solidaire, en phase avec les objectifs de la loi EGalim.



La cantine de l'école des Picotous, qui prépare quotidiennement entre 65 et 75 repas pour les élèves ainsi que pour les tout-petits de la Maison d'assistantes maternelles voisine *La P'tite Vadrouille*, s'efforce de limiter le gaspillage alimentaire. Patricia Rehel, la cantinière, accompagnée de son assistante Samantha, veille à ce qu'aucun plat ne soit perdu. Et lorsque des restes subsistent, ces derniers trouvent une seconde vie grâce à la mobilisation de la mairie.

Lire la suite de l'article





L'ADN TRANSITION #CHANGEMENT CLIMATIQUE #ÉCOLOGIE #POLITIQUE #TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pourquoi l'écologie perd toujours ?

Un combat pour sauver nos vies ! Une promesse si forte qu'elle devrait emporter l'adhésion du plus grand nombre. Et pourtant non. Éléments de réponses pour comprendre ce grand mystère de notre temps.

« Avec Thierry on a investi dans une voiture électrique », « Moi je n'achète plus que sur Vinted », « J'ai passé mon dimanche à me fabriquer de la lessive maison ». Autant de fières déclarations entendues au cours d'un repas ou devant la machine à café. Selon le sociologue Clément Sénéchal, ces petites phrases n'auraient rien d'anodin. Elles permettent de se positionner socialement dans le « camp du bien ». Celui d'une écologie bourgeoise, moralisatrice et surtout dépolitisée. Dans un essai *Pourquoi l'écologie perd toujours*, l'ex-porte-parole de Greenpeace passe l'écologie au vitriol.

50 ans de petits pas et puis..., pas grand-chose

Pas de point d'interrogation dans le titre, juste une affirmation, un constat accablant mais pas désespéré. Le spécialiste des enjeux environnementaux et chroniqueur du média *Frustrations* dresse un portrait peu reluisant des ONG stars — WWF et Greenpeace. Nées dans les années 70 concomitamment avec la publication du rapport Meadows sur les limites de la croissance dans un monde fini (comprenez, le contraire d'infini), elles ont donné le la d'une écologie du spectacle. À l'affût des opportunités de marquer le coup, Greenpeace s'est forgée au fil des années une place dans le paysage médiatique. Peut-on vraiment critiquer l'ONG d'avoir imposé l'écologie ? C'est là que le bât blesse. Cette stratégie n'est pas

Lire la suite de l'article



Contenants cosmétiques : le réemploi sur les starting blocks



Aujourd'hui, une filière de collecte, lavage et réemploi des emballages de cosmétiques est prête. Toutefois, sa pérennité dépend désormais d'une participation accrue des consommateurs. C'est ce qui ressort d'une récente expérimentation menée par Cosmébio.

Un cosmétique sain dans un pot sain

Pour Cosmébio, association qui accompagne les fabricants de cosmétiques biologiques, la qualité environnementale d'un produit tient autant à sa composition qu'à son contenant. Un flacon recyclable permet d'économiser des ressources. **S'il est réutilisé plusieurs fois avant d'être recyclé, cela réduit considérablement la consommation d'eau et d'énergie liée à la production de nouveaux contenants.** Aujourd'hui, seules quelques

Lire la suite de l'article



Les ménages jettent plus de 150 € de nourriture par an

Une aberration écologique mais aussi financière. Plus d'un Français sur deux admet avoir mis à la poubelle des aliments encore consommables, selon l'application Too good to go.

Eugénie Decommer

« **JE JETTE** dès que la date est passée sans chercher à savoir si c'est encore bon. » Antoine est intraitable sur les dates de péremption. Sa compagne ne s'étonne plus : « Il est un chouille hypocondriaque », glousse-t-elle. Avec le bip régulier de la caisse et les annonces promotionnelles en bruit de fond, ce supermarché du XV^e arrondissement de Paris grouille en cette fin de journée. « La planète en fait les frais et mon portefeuille aussi », poursuit Antoine.

Il n'est pas un cas isolé. Plus d'un Français sur deux admet avoir déjà jeté des aliments encore consommables, indique Too good to go, une application engagée dans la lutte contre le gaspillage. Une aberration écologique mais aussi financière, chiffres à l'appui. « Un individu met à la poubelle 24 kg de nourriture par an encore comestible, soit l'équivalent de 157 €, calcule

Méleyne Rabot, directrice France de l'application, dont 30 € qui résultent d'une mauvaise compréhension des dates de consommation. »

Se fier à ses sens et inspecter le produit

Bien des consommateurs confondent en effet la DLC (date limite de consommation) et la DDM (date de durabilité minimale). Respectivement, le « À consommer jusqu'au » et le « À consommer de préférence avant le ». Le premier indique la date à respecter impérativement, au-delà, le produit est considéré comme dangereux pour la santé. Il intègre les produits frais comme la viande, le poisson, les produits laitiers. Le second indique la date jusqu'à laquelle ces denrées conservent leurs qualités organoleptiques, physiques, nutritives, gustatives. Au-delà, le produit peut perdre un peu de ses vertus mais ne présente pas de risque sanitaire. Cela concerne notamment



Les professionnels conseillent aux ménages de bien inspecter les produits avant de les jeter, certains pouvant durer un peu plus longtemps que la date de péremption.

le. Et voilà le cœur du problème, d'après Méleyne Rabot.

Pour mieux « sensibiliser les consommateurs au gaspillage », Too Good To Go a initié, en 2020, le pictogramme « Observez, sentez, goûtez » pour les produits à DDM. Il s'agit d'une étiquette apposée sur les emballages de marques partenaires en France. « 70 % des Français exposés à ce pictogramme ont compris le sens de l'acronyme et donc n'ont pas jeté le produit », se félicite la directrice France qui incite les ménages à inspecter le produit plutôt qu'à se fier à la date.

Certains veulent aller plus loin encore. À l'image de Guillaume Garot, député socialiste qui a proposé, ce jeudi sur RMC, à l'occasion des états généraux du gaspillage alimentaire, à l'Assemblée nationale, de supprimer les dates sur les pâtes et le riz afin de réduire les pertes. Des indications inutiles au niveau sanitaire, selon lui. Des ensei-

gnés l'ont déjà fait sur d'autres types d'articles à marque propre, comme l'huile, le vinaigre et le sucre. Apparues dans les années 1970, les dates de péremption – et leur respect – sont aussi souvent une question de générations. Si Charlotte, la vingtaine, ne prend aucun risque « après le délai indiqué », sa mère, Sophie, ne supporte pas le gâchis : « Quand il y a de la moisissure, je l'enlève et mange le reste. C'est juste du pénicillium ! »

30 €

C'est le montant de denrées jetées qui résulte d'une mauvaise compréhension des dates de consommation

Recyclage & traitement





3 métiers au coeur des transformations du packaging

Des fournisseurs de matières aux designers, en passant par les fabricants, quelles expertises techniques mobilisent la conception et la production d'un emballage ? Plongée au coeur de trois professions tout au long de la chaîne de valeur de l'emballage, ainsi que l'évolution de leurs pratiques au regard du respect humain et des exigences d'éco-conception.

Texen
- 28 février 2025

Dans un secteur en pleine révolution, et qui soutient les révolutions de bien d'autres industries, les métiers du packaging sont à la croisée d'enjeux stratégiques. Il leur faut tout à la fois intégrer la durabilité à tous les étages, répondre aux attentes toujours plus diverses des clients, s'adapter rapidement aux changements réglementaires, ou améliorer l'attractivité de l'emploi. Chacun à son échelle est un élément de ces transformations profondes et durables, un porteur d'avenir. Qu'ils soient « responsable », « chef de » ou « directeur », ils gèrent 120 personnes ou simplement eux-mêmes, et en tant qu'ambassadeurs, apportent leurs regards sur ces changements.

Lire la suite de l'article



La taxe sur les emballages qui inquiète les artisans

Depuis le 1^{er} janvier, les professionnels des métiers de bouche doivent désormais mettre la main à la poche pour financer le recyclage de leurs sachets et papiers.

Charlotte Robinet
et Eugénie Decommer

UNE NOUVELLE taxe sur les papiers utilisés pour emballer leurs baguettes, leurs viennoiseries, leurs pièces de viande ou leurs fromages ? Ces derniers jours, l'information a fait bondir les professionnels des métiers de bouche, déjà mis sous pression par la flambée des prix de l'énergie et le poids des obligations administratives. « C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase », a dénoncé jeudi Dominique Anract, le président de la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française.

Depuis le 1^{er} janvier, en application des dispositifs REP (responsabilité élargie des producteurs) de 1992 et de la loi Agéc anti-gaspillage de 2020, ces commerçants doivent mettre la main à la poche pour participer au recyclage de leurs pochettes en papier ou en carton. Les boulangers,

par exemple, doivent s'acquitter pour 2024 de 0,75 centime d'euro par passage en caisse. Soit une dépense pouvant se monter à plus de 4 500 euros par an pour celui qui accueille 2 000 clients par jour, six jours par semaine. La démarche passe par un formulaire à remplir dans les deux premiers mois de l'année, sous peine d'amende en cas de contrôle.

« Cette usine à gaz administrative et financière ne fera qu'accélérer les fermetures de commerces de proximité », s'agace Marc Sanchez, secrétaire général du SDI, le syndicat des indépendants et des TPE, qui réclame la suppression de cette « aberration ».

Des modalités méconnues Pour désamorcer les tensions, le cabinet de la ministre de la Transition écologique Agnès Pannier-Runacher est monté au créneau dès jeudi soir : « Il ne s'agit pas d'une nouvelle



Cette nouvelle contribution pourrait s'élever à plus de 4 500 € par an pour un boulanger (ici, dans le XIV^e arrondissement) qui accueille 2 000 clients par jour.

taxe (mise en place par l'État) mais d'une contribution pour un service rendu entre des entreprises privées, pour financer la fin de vie de leurs emballages », a-t-il défendu. « L'État n'est pas du tout intervenu dans les discussions entre les boulangers et leurs éco-organismes (Citeo, Adelphe) », appuie-t-on à Bercy. Le calcul envisagé initiale-

ment devait dépendre du nombre et du poids de chaque emballage distribué. La nouvelle déclaration est basée sur le nombre de clients des commerçants. Toujours est-il que « le paiement de l'écocontribution par les boulangers est bien dû seulement depuis le 1^{er} janvier 2025 », insiste Delphine Mau, directrice juridique de la Confédération de la boulangerie-pâtisserie.

Un dispositif qui mériterait d'être testé avant

Deux mois après son entrée en vigueur, force est de constater que les modalités de cette nouvelle contribution restent largement méconnues. Parmi la dizaine de boulangers interrogés, aucun n'était au courant.

Pascal Joly, charcutier traiteur dans le XV^e arrondissement de Paris, a lui découvert la mesure en ouvrant la newsletter de sa chambre professionnelle : « Cette écotaxe, je ne la trouve pas illogique compte tenu de la situation environnementale. Pour nous, c'est une goutte d'eau par rapport à notre chiffre d'affaires, ça doit représenter entre 1 500 et 2 000 euros par an, précise-t-il. Mais ce n'est pas la même chose pour les boulangers qui sont le plus impactés par le calcul basé sur le nombre de passages en caisse. Quand on reçoit 300 clients par jour, eux en reçoivent au moins 1 000 ».

« Ce sont aussi les boulangers qui ont la plus grande diversité d'emballages », réagit de son côté la ministre déléguée au Commerce et aux PME Véronique Louwage, en regrettant en creux le manque d'anticipation. « C'est le type de dispositif qui mériterait d'être testé avant pour bien en mesurer l'impact », souligne-t-elle. Le projet de loi simplification qui doit être discuté début avril à l'Assemblée prévoit un dispositif permettant aux PME de tester l'impact de nouvelles normes avant leur application.



Conso

Opérateurs de tri en difficulté : Refashion débloque 6 millions d'euros

06/03/2025

Refashion, l'éco-organisme de la filière textile qui couvre les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures usagés des particuliers, a annoncé déployer un soutien financier exceptionnel de 6 millions d'euros, 100 % financée par les marques, afin d'accompagner les acteurs de la collecte et du tri en France. Ceux-ci font face à certains défis structurels dans la gestion des textiles et chaussures usagés.



12,6 millions de tonnes de déchets textiles sont produits chaque année dans l'UE, selon un communiqué du Parlement européen.

Une mesure exceptionnelle et d'urgence. "La filière française de collecte et de **tri des textiles et chaussures** traverse une **crise profonde**", assure Refashion dans un communiqué. L'éco-organisme explique cela par plusieurs facteurs : l'effondrement des débouchés internationaux et la chute des prix de revente de la fripe à l'international.

[Lire la suite de l'article](#)



SMITOM-LOMBRIC

Syndicat mixte de collecte et traitement
des déchets ménagers du Centre Ouest Seine-et-Marne

Rue du Tertre de Chérisy
77000 Vaux-le-Pénil

lombric.com •  /smitom.lombric
 /smitomlombric •  /smitomlombric

